



COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 23 mai 2016

JEUDI 12 MAI 2016 à 20 h 30

L'an deux mil seize, le douze mai à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHÉMÉRÉ LE ROI, légalement convoqués le 3 mai 2016, conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc, BESNIER Evelyne, CARIOU Philippe, GUILLOIS Véronique, GASNIER Jean-Louis, MASSA Georges, LEVEAU Andrée BARADU Philippe

Était absente excusée : KHÜNE Agnès

Secrétaire de séance : BESNIER Evelyne

Membres convoqués : 9

Membres présents : 8

Membres votants : 8

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal en date du 7 avril 2016.

Les membres du Conseil municipal présents à la dite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

AJOUT à l'ordre du jour :

Le Conseil municipal donne son accord pour ajouter à l'ordre du jour:

- Aliénation tronçons de chemins ruraux au profit de GENDRON Claude
- Demande de subvention près du Conseil départemental de la Mayenne, dans le cadre du développement des énergies renouvelables chaudière à bois déchiquetés et à bois granulés pour l'opération « réhabilitation thermique du bâtiment de la mairie.

Voici l'ordre du jour :

1. Création d'une commission pour le plan local d'urbanisme intercommunal
2. Convention d'adhésion à la signature électronique
3. Avenant au marché « peintures murales de l'église »
4. Cimetière : jardin du souvenir
5. Effacement de dettes
6. Subvention pour association « tourisme et patrimoine de SAULGES »
7. Point sur la création d'une commune nouvelle
8. Bulletin municipal 2016
9. Aliénation de tronçons de chemins ruraux
10. Demande de subvention près du Conseil départemental dans le cadre du développement des énergies renouvelables « chaudière à bois granulés »
11. Compte-rendu des réunions depuis le 7 avril 2016

DÉLIBÉRATION 2016-05-12-1- CRÉATION D'UNE COMMISSION POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

M. Le Maire explique que

➤ la communauté de communes du Pays de MESLAY-GREZ lance L'ELABORATION DU PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

➤ Le conseil municipal de notre commune doit constituer un groupe de travail pour s'associer à la réflexion du plan local d'urbanisme intercommunal.

Le Conseil municipal décide, après délibération, de désigner la commission « VOIRIE » en y associant les adjoints : LANDELLE Jean-Luc, Maire BESNIER Evelyne 1^{ère} Adjointe CARIOU Philippe 2^{ème} Adjoint, KUHNE Agnès GASNIER Jean-Louis MASSA Georges conseillers municipaux.

DÉLIBÉRATION 2016-05-12-2**CONVENTION D'ADHÉSION A LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE**

Compte tenu que depuis cette semaine, la signature électronique est mise en place au sein de la commune et du CCAS.

Le Conseil municipal délibère et décide d'autoriser M. Le Maire à signer cette convention.

DÉLIBÉRATION 2016-05-12-3-**AVENANT AU MARCHE « PEINTURES MURALES DE L'EGLISE »**

Vu Le marché notifié à l'entreprise BY PEINTURE, le 30 juin 2014, d'un montant de 37 917.97 € avec une durée d'exécution de 12 mois à compter de la notification.

VU le supplément sur la fourniture de produits engagé à la demande du conservateur, Mme LEGOUX, d'un montant de 1 169.13 €.

Le Conseil municipal, après délibération, décide de prendre un avenant

- 1) **acceptant ce montant supplémentaire de travaux**
- 2) **prorogeant la durée de réalisation des travaux jusqu'au 31 décembre 2016.**

DÉLIBÉRATION 2016-05-12-4-**CIMETIERE : JARDIN DU SOUVENIR**

Le Conseil municipal, après délibération, décide de solliciter l'entreprise NORMAND pour la pose de plaques vierges sur le pourtour du jardin du souvenir afin d'avoir une harmonie.

DÉLIBÉRATION 2016-05-12-5-**EFFACEMENT DE DETTES**

M. Le Maire fait état des dossiers proposés par Mme le Receveur, pour effacements de dettes prononcées par le juge.

Le conseil municipal, après délibération décide d'accepter ces effacements de dettes.

**DÉLIBÉRATION 2016-05-12-6-SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION
TOURISME ET PATRIMOINE DE SAULGES**

Le Conseil Municipal, après délibération, attribue une subvention correspondant à la cotisation d'adhésion à l'association afin d'aider à l'élaboration d'un dépliant 6 volets « AUTOUR DE SAULGES ».

Cette aide est de 15€ en 2016 pour CHÉMERÉ LE ROI.

POINT SUR LA CREATION « COMMUNE NOUVELLE »

M. Le Maire donne le compte rendu de différentes réunions depuis le 7 avril 2016.

Différents points sont abordés en comité de pilotage notamment la gouvernance, l'implantation de la mairie principale, l'école, les commerces, etc...Il reste beaucoup de points à aborder. A ce jour la charte n'est pas écrite.

DÉLIBÉRATION 2016-05-12-7-**ALIENATION DE TRONÇONS DE CHEMINS
RURAUX AU PROFIT DE GENDRON CLAUDE**

M. Le Maire expose que M. GENDRON Claude, propriétaire à CHEMERE LE ROI, demande l'acquisition d'un tronçon de chemin rural, partie comprise entre les parcelles ZD6-ZD7-ZD4 et ZD 21 pour le premier tronçon et entre les parcelles ZD4et ZD105-ZI4 pour le deuxième tronçon.

Le Conseil municipal, délibère, et compte-tenu que ces tronçons de chemins sont plantés et situés dans le périmètre perturbé de la Ligne à grande vitesse, décide de demander l'avis du Conseil départemental de la Mayenne sur cette demande avant de décider de leurs aliénations.

DÉLIBÉRATION 2016-05-12-8- DEMANDE DE SUBVENTION PRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES CHAUDIÈRES À BOIS GRANULÉS

Le coût de cette opération est estimé à 221 818.18 € hors taxes pour une réalisation des travaux en 2016-2017.

M. Le Maire propose de solliciter, également, l'aide financière possible près du Conseil Départemental pour l'installation d'une chaudière à bois granulés pour le bâtiment de la mairie.

Le Conseil municipal, après délibération, délibère et décide de solliciter une aide complémentaire près du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MAYENNE dans le cadre du développement des énergies renouvelables chaudières à bois granulés.

Sachant que cette aide est accordée uniquement sur l'investissement touchant à la production d'énergie par le bois déchiqueté et granulés (chaudière bois, bâtiment ou équipement de stockage, et à la distribution entre plusieurs bâtiments, le coût estimé concernant l'installation d'une chaufferie bois granulés est évaluée à **43 000 € HT**

Le Conseil municipal décide

↳ D'approuver le nouveau plan de financement ci-dessous

Plan de financement programmé en 2016			
DESCRIPTION DES TRAVAUX	MONTANT H.T	%	MONTANT TTC
Maîtrise d'œuvre	12 727.27 €	6 %	14 000.00 €
Réhabilitation thermique du bâtiment	209 090.91 €	94%	230 000.00 €
TOTAL	221 818.18 €	100%	244 000.00 €
DETR obtenue	45 000.00 €	20%	45 000.00 €
Conseil Régional aide demandée	29 920.00 €	13.5%	29 920.00 €
TEPCV obtenue	50 000.00 €	22.5%	50 000.00 €
Conseil départemental aide demandée	8 600.00 €	4%	8 600.00 €
Autofinancement ou emprunt	88 298.18 €	39.8%	110 480.00 €

↳ De solliciter une aide complémentaire près du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MAYENNE dans le cadre du développement des énergies renouvelables chaudières à bois granulés.

↳ De donner tous pouvoirs à M. Le Maire pour signer les pièces et actes nécessaires à cette demande

SÉANCE du 7 avril 2016
Délibérations prises du N°2016-04-07-1 au N°2016-04-07-11

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2016-04-07-1	Compte de gestion 2015-budget annexe « assainissement »
N° 2016-04-07-2	Compte administratif 2015- budget annexe « assainissement »
N° 2016-04-07-3	Affectation des résultats 2015 - budget annexe « assainissement »
N° 2016-04-07-4	Budget primitif 2016- budget annexe assainissement
N° 2016-04-07-5	Compte de gestion 2015-budget COMMUNE
N° 2016-04-07-6	Compte administratif 2015- budget COMMUNE
N° 2016-04-07-7	Affectation des résultats 2015 - budget COMMUNE
N° 2016-04-07-8	Fiscalité locale directe pour 2016
N° 2016-04-07-9	Budget primitif 2016
N° 2016-04-07-10	Projet de mise en place d'une commune nouvelle
N° 2016-04-07-11	Signalétique : Plaques et numéros de rues
N° 2016-04-07-12	Schéma de mutualisation de la CCPMG 2015/2021

Fait à CHEMERE LE ROI, le 7 avril 2016
Le Maire
LANDELLE Jean-Luc

Prochaines réunions de Conseil municipal :
JEUDI 9 JUIN 2016
LUNDI 27 JUIN 2016
JEUDI 7 JUILLET 2016